

Communiqué des GTA et GTIL du 12 juillet 2021 : Précisions sur le classement lors de finales des championnats d'agility.

Lors des finales, les équipes sont invitées à disputer 3 épreuves. Les classements de chaque épreuve, appelés classements élémentaires sont effectués **conformément au règlement d'agility de la SCC**, c'est-à-dire dans l'ordre des critères suivants, et par ordre croissant dans chaque critère : nombre de pénalités totales ; temps réalisé.

Dans le règlement FCI, mis à part le championnat du monde, il n'est donné aucune directive au sujet du classement lors du cumul d'épreuves.

Lorsque l'on effectue un classement final par un cumul d'épreuves, le plus simple est d'additionner les pénalités et les temps obtenus sur chaque épreuve dans une même catégorie, et de faire ensuite un classement comme si ce cumul n'était qu'une seule et même épreuve.

Ce système utilisé pendant de nombreuses années en France n'est plus de mise depuis 2019 pour les finales.

L'ancien système favorisait la régularité d'une équipe sans tenir compte des résultats des autres équipes, et un échec sur l'une des épreuves enlevait toute chance d'un bon classement. Lors des finales à 3 épreuves, nous avons constaté un manque d'enjeu sur la dernière épreuve, les équipes les mieux classées « assurant » bien souvent en ne prenant aucun risque, et les équipes avec un éliminé choisissant de rentrer à la maison.

Sur un exemple avec l'ancien classement grade 2 sur le cumul :

100 concurrents	Manche 1 AGILITY 220 m et 15 obstacles	Manche 2 JUMPING 150 m et 17 obstacles	Manche 3 AGILITY 220 m et 20 obstacles	CUMUL
EQUIPE 1	40s, Sans Faute : 1^{er}	40s, 1 Faute : 4^{ème}	45s, Sans Faute : 1^{er}	125s, 1 Faute
Points	5663	5154	5783	16600
EQUIPE 2	50s, Sans Faute : 15^{ème}	40s, Sans Faute : 3^{ème}	45s, Sans Faute : 10^{ème}	135s, Sans Faute
Points	3874	5394	4527	13795
ECARTS Equipes	14 places d'écart	1 place d'écart	9 places d'écart	

Avec cet ancien classement, au cumul des 3 épreuves, l'équipe 2 se place devant l'équipe 1. **Mais que penser de ce cumul alors que l'équipe 1 a été classée avec environ 10 équipes d'écart devant l'équipe 2, deux fois sur 3 ?**

Suite à ces constatations, la CNEAC a fait le choix de travailler différemment sur le cumul des épreuves en mettant en avant la notion de **performance**, c'est-à-dire en choisissant de **mettre l'accent sur une équipe face aux autres équipes le jour de la finale**, comme c'est le cas dans beaucoup de sports, où c'est le classement (ou la victoire) qui prime sur le reste. Par exemple au tennis, où c'est le résultat final qui compte peu importe le nombre de sets et de jeux joués.

Avec ce choix qui permet et encourage les équipes à être compétitives sur les 3 manches, l'équipe 1 se place devant l'équipe 2 dans l'exemple donné plus haut.

Ce que l'on doit retenir pour ce cumul d'épreuves, c'est qu'à chaque résultat obtenu lors d'une épreuve par une équipe, correspond un nombre de points. Ce nombre de points est

calculé sur le même principe que le classement national. Et ce sont ces points obtenus pour chaque épreuve que l'on additionne pour chaque équipe et qui donneront le classement final. Celui qui aura le plus grand total de points sera le vainqueur, et ainsi de suite...

L'outil informatique permet d'accéder facilement à des résultats pour des calculs autres que de simples additions de temps et de pénalités.

Les principaux avantages du classement à points sont de :

- Redonner un sens à la compétition puisque les concurrents se confrontent à d'autres (le cumul des 3 épreuves ne représente plus une course contre la montre et les pénalités mais une prise en compte de la performance, c'est-à-dire des classements successifs),
- Garder une équité de traitement sur des épreuves différentes,
- Donner un droit à l'erreur car une élimination sur une épreuve ne veut plus dire « finale perdue, retour à la maison ». Des résultats sur les autres épreuves permettent de remonter au classement.

En espérant avoir répondu à certaines interrogations, nous vous souhaitons le meilleur pour les finales à venir.

En attendant prenez soin de vous.

Pour la CNEAC,
Maryannic JOURDEN, responsable du GTA,
Arlette CATTOEN, conseillère Technique au GTA,
Jean-Denis DEVINS, responsable du GTIL.